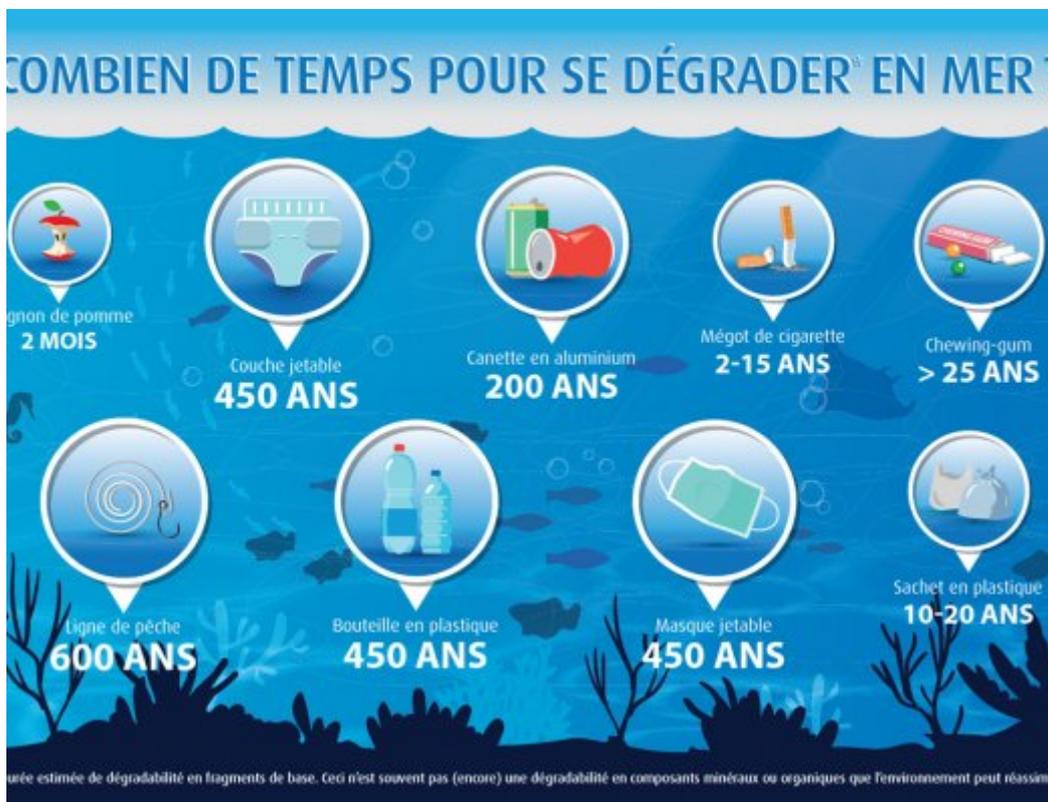


07 juin 2021 -10:30

Le SPF Santé publique lance une vidéo de sensibilisation sur les déchets en mer

Le 8 juin est la Journée mondiale de l'océan. En l'honneur de nos mers, de nos océans et de leurs habitants, le Service Milieu Marin du SPF Santé publique lance une vidéo intitulée "Déchets en mer : les animaux ne savent qu'en faire". (<https://www.youtube.com/watch?v=z5OQIfp5Dpw>) Elle montre le chemin que prennent un mégot de cigarette, un masque buccal et un sac en plastique depuis la rue, emportés par le vent, les ruisseaux et les rivières, jusqu'à la mer. Là, ils représentent un danger pour les animaux, qui les confondent avec de la nourriture ou peuvent s'y empêtrer. La vidéo fait partie de la campagne "La mer commence chez vous", qui encourage les citoyens à faire attention à leurs déchets et à prendre soin de la mer.



Selon les recherches de l'OVAM, les mégots de cigarettes représentent en nombre la moitié des déchets terrestres. Les filtres de cigarettes ne sont pas biodégradables. Il faut jusqu'à 15 ans pour que le plastique du filtre se décompose en microplastiques, et même alors, les petits fragments ne disparaissent jamais complètement. Les mégots entiers et les microplastiques se retrouvent dans l'estomac des poissons et des oiseaux. En outre, un mégot de cigarette peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Après tout, le filtre contient beaucoup de substances nocives.

D'autres déchets, tels que les masques buccaux et les sacs en plastique, passent également des rues à la mer. Les plastiques jetables représentent la moitié des déchets marins. Les masques buccaux jetables contiennent du plastique et ont un temps de décomposition allant jusqu'à 450 ans, mais les petites

particules ne disparaissent jamais complètement. Selon une première estimation des « Proper Strand Lopers », on trouve environ 5 masques par kilomètre de plage et par semaine à la côte belge.

Les animaux considèrent les déchets comme de la nourriture. Leur estomac peut en être rempli, mais ils n'en tirent aucun nutriment utile. Ils cessent de chercher de la nourriture et peuvent mourir de faim. Ils peuvent également s'y empêtrer. Pour les mammifères marins et les oiseaux en particulier, le risque de noyade est élevé.

Protéger la mer ensemble

Grâce à quelques simples conseils, chacun peut contribuer à maintenir la nature, les mers et les océans propres, à protéger les animaux et à empêcher les microplastiques de se retrouver dans nos assiettes :

- Veuillez à ne pas perdre votre masque buccal. Jetez votre masque jetable usagé à la poubelle.
- Évitez les plastiques jetables, réutilisez et recyclez les emballages. Préférez les sacs réutilisables aux sacs en plastique.
- Fumeur ? Mettez votre mégot de cigarette dans un cendrier de poche.
- N'abandonnez pas de déchets : jetez-les à la poubelle ou emportez-les pour les trier à la maison.

En savoir plus ?

- Autres conseils pour protéger la mer : www.lamercommencechezvous.be
- [Les affiches de la campagne contre les masques en mer](#)
- [Deviens un héros, jette ton mégot où il faut !](#) de Be WaPP des autorités wallonnes
- [Je choisis des objets réutilisables](#) de Bruxelles Environnement et [Ici commence la mer](#) de Coordination Senne
- [Les mégots et leur impact négatif sur la nature](#) et [Les cendriers de poche dans la lutte contre les mégots de cigarettes](#) (en NL) de Mooimakers des autorités flamandes

Le vice-premier ministre et ministre de la mer du Nord, Vincent Van Quickenborne : « Notre mer du Nord est la plus grande zone naturelle de notre pays, mais aussi un endroit où s'accumulent de nombreux déchets. La pollution est omniprésente : au fond de la mer du Nord belge, on compte en moyenne 126 déchets par kilomètre carré. Autre phénomène récent, les masques buccaux que l'on trouve partout. Via le vent, les ruisseaux et les rivières, ils finissent dans notre mer du Nord. La gestion du problème est loin d'être facile. Le plus important est d'empêcher le plastique de se retrouver dans l'eau. C'est ce que nous voulons atteindre avec cette campagne ».

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be